

La  
Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XX

Québec, 8 février 1908

No 26

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 401. — Les Quarante-Heures de la semaine, 401. — Nécrologe, 402. — Règlement du carême, 402. — Chronique diocésaine, 403. — Notices nécrologiques, 404. — Chronique générale, 407. — L'Action sociale, 410. — Les difficultés de la Propagation de la Foi, 413. — Bibliographie, 416.

Calendrier

— o —

9 DIM.	b	V apr. l'Epiph. S. Cyrille d'Alexandrie, évêque et docteur. Kyr. des dbis. Vêp. à cap. du suiv., mém. du préc., O Doctor, et du dim.
10 Lundi	b	Ste Scholastique, vierge.
11 Mardi	b	Les VII SS. Fondateurs des Servites.
12 Merc.	b	Apparition de la B. V. M. à Lourdes, <i>dbl. maj.</i> (11)
13 Jeudi	b	Ste Geneviève, vierge (3 janv.)
14 Vend.	b	S. Ildefonse, évêque.
15 Samd.	r	Les SS. XXVI Martyrs du Japon. (5)

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

9 février, Hôtel-Dieu de Lévis. — 11, Couvent de Saint-Georges. — 13, Couvent de Saint-Michel. — 15, Couvent de Saint-Anselme.

### Nécrologe

— o —

Le Révérend Charles-François Cloutier, aumônier de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, décédé le 2 du courant, était membre de la société ecclésiastique Saint-Joseph, de la société d'une messe (section diocésaine) et de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec.

EUG.-C. LAFLAMME, ptre,  
*Secrétaire.*

Le Révérend Charles Galerneau, ancien curé de Saint-Pacôme, décédé accidentellement le 4 du courant, était membre de la société ecclésiastique Saint-Joseph, de la société d'une messe (section diocésaine) et de la Congrégation du Petit-Séminaire de Québec.

EUG.-C. LAFLAMME, ptre,  
*Secrétaire.*

### Règlement du Carême

— o —

Le règlement du Carême pour 1908 sera le même que celui des années dernières. En vertu d'un Indult spécial du Saint-Siège, en date du 27 janvier 1903 :

1° Il est permis de faire gras chacun des dimanches du Carême à tous les repas.

2° Il est permis de faire gras tous les lundis, mardis et jeudis, sans excepter ceux de la Semaine Sainte ; et tous les samedis, excepté celui de la semaine des Quatre-Temps et le Samedi-Saint ; mais à chacun de ces jours, il ne sera permis de faire gras qu'à un seul repas.

3° Tous les mercredis et vendredis du Carême sont des jours d'abstinence à tous les repas.

4° Le jeûne reste obligatoire pour chacun des jours du Carême, les dimanches exceptés.

5° Les personnes non soumises à la loi du jeûne, ou légitimement empêchées ou dispensées de jeûner, peuvent faire tous les repas en gras, les jours où il est permis à celles qui jeûnent de faire usage de viande au repas principal.

6° Il ne faut pas oublier que, les jours du Carême où il est

permis de faire gras, même le dimanche, on ne peut faire usage de viande et de poisson au même repas.

Pour compenser cette faveur du Saint-Siège qui veut bien adoucir la loi de l'Église, les fidèles devront faire une aumône. En conséquence, il y aura, dans chaque église ou chapelle publique de ce diocèse, un tronc spécial que MM. les curés auront soin de faire placer et d'indiquer aux paroissiens pour recevoir les aumônes du Carême. Ces aumônes seront transmises au procureur de l'archevêché immédiatement après Pâques, pour être employées aux œuvres de charité du diocèse, au choix de l'Ordinaire.

Par ordre,

EUG.-C. LAFLAMME, ptre,

*Secrétaire.*

Archevêché de Québec,

le 1<sup>er</sup> février 1908.

---

### Chronique diocésaine

---

— Par décision de Mgr l'Administrateur, ont été nommés : MM. les abbés J.-E. Rochette et Cyr. Fréchette, vicaires à Saint-Paschal.

— Dimanche dernier, fête de la Purification de la Sainte Vierge, le R. P. Hage, supérieur du couvent des Dominicains, a donné le sermon à la Basilique.

— Le R. P. Alexis, des Capucins de Limoilou, est parti au commencement de la semaine pour la Guadeloupe. Le Révérend Père prêchera le carême à la Pointe-à-Pitre.

— Mardi, à l'église de Saint-Sauveur, Mgr l'Administrateur a chanté un service funèbre solennel pour le repos de l'âme du T. R. P. Lavillardière, supérieur général des Oblats, décédé à Rome le 28 janvier dernier.

— Mercredi ont eu lieu, à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, les funérailles de M. l'abbé Cloutier, l'aumônier de l'institution, présidées par Mgr l'Administrateur du diocèse. Un grand nombre de membres du clergé ont assisté à la cérémonie funèbre, rendant un dernier hommage à la mémoire du vénérable défunt, dont la mort presque soudaine a causé partout beaucoup de surprise. Il est vrai que M. Cloutier avait atteint

l'âge avancé de 77 ans. Mais sa santé remarquablement conservée donnait l'espoir qu'il vivrait encore des années relativement nombreuses.

— Il est impressionnant de constater que le bon Dieu a rappelé à lui l'un des membres du clergé du diocèse de Québec au cours de chacune des quatre dernières semaines.

La mort si tragique de M. l'abbé Galerneau, arrivée mardi soir, est particulièrement saisissante. Agé de 71 ans, le vénérable défunt jouissait d'une bonne santé, et il pouvait sans doute compter sur une longévité remarquable.

— Jeudi, le 23 janvier dernier, Mgr l'Administrateur présida une cérémonie religieuse chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, assisté de M. l'abbé L.-H. Pâquet, aumônier de la communauté, et du R. P. Hage, vicaire provincial des Pères Dominicains de Québec.

Ont pris le saint habit :

Miles Anna Lemieux, de Worcester, Mass. (E.-U.), en religion M. M.-Sina de Jésus ; Anna Michon, de la Présentation, en religion M. M.-Antoinette des Cinq-Plaies ; Lucienne Roberge, de Victoriaville, en religion M. M.-Alice de l'Assomption.

Ont fait leurs vœux triennaux :

M. M.-Gaudiosa de l'Eucharistie ; M. M. de Saint-Prime du Sacré-Cœur ; Sr M.-Valérie du Sacré-Cœur ; Sr M.-Evangéline du Sacré-Cœur.

Ont fait leurs vœux perpétuels :

M. M. de Saint-Vite ; M. M.-Michaéla ; M. M.-Purita.

Le R. P. Firmin, franciscain, fit le sermon de circonstance.

### NOTICES NÉCROLOGIQUES

FEU M. L'ABBÉ CHS F. CLOUTIER

— o —

Le clergé de Québec voit disparaître en la personne de l'abbé Chs-F. Cloutier l'un de ses prêtres les plus estimés. Ce ne fut certes pas une carrière tapageuse que la sienne. On y chercherait en vain les talents qui mettent en évidence, les œuvres qui font du bruit autour d'un nom ; et le vénéré défunt n'a jamais eu d'autre ambition que celle de remplir très consciencieusement les sublimes devoirs de la vie sacerdotale. Mais n'est-ce donc rien que d'avoir été pendant cinquante-et-un

ans un prêtre exemplaire, attentif à toutes ses obligations, aux petites comme aux grandes, donnant toujours et partout l'édifiante leçon d'une piété douce, simple, aimable et attirante ? N'est-ce rien que d'avoir donné au monde pendant plus d'un demi-siècle le beau et instructif spectacle d'un prêtre doux et humble de cœur ?

Ce spectacle, on ne l'a certes pas oublié, on en bénéficie encore à Saint-Octave de Métis, à Saint-Ferréol, à Sainte-Hélène de Kamouraska et à Saint-Charles, qui furent les étapes de cette belle vie pastorale, et où le souvenir du bon M. Cloutier est toujours en bénédiction.

A l'automne de 1896, pour répondre au désir de son archevêque, désir qui pour lui équivalait à un ordre, M. l'abbé Cloutier quittait sa chère paroisse de Saint-Charles, où il avait espéré finir sa carrière, et venait prendre à Québec le poste d'aumônier de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur. Cette excellente institution sortait à peine des terribles épreuves qui s'étaient abattues sur elle. Il s'agissait de la bien remettre sur pied, de bâtir une chapelle et un monastère, et de trouver pour cela les ressources nécessaires. Le nouvel aumônier n'hésita point, malgré son grand âge, à se dévouer à une œuvre qui avait déjà gagné son cœur. On le vit aller de paroisse en paroisse, plaider d'une voix, que son cœur rendait éloquente, la cause des membres souffrants de Jésus-Christ.

Ajoutant l'exemple à la parole, il consacra une bonne partie de ses modestes épargnes à pourvoir la nouvelle chapelle de ses ornements nécessaires.

Aussi comme il aimait cette maison bâtie par les mains de la charité, et où il dépensait le reste de ses forces et le meilleur de son âme !

Il songeait à se démettre bientôt de ses fonctions d'aumônier, et avait déjà demandé qu'on lui réservât, au Sacré-Cœur, un modeste asile, où il pourrait méditer en paix les années éternelles !

Dieu en a décidé autrement. Il a voulu que son bon et fidèle serviteur tombât les armes à la main. C'est au confessionnal, où le saint prêtre savait si bien personnifier la miséricorde de Jésus, que l'appel suprême s'est fait entendre ; et son âme s'est exhalée de ses lèvres avec les paroles de charité et de pardon

qui venaient de consoler et de fortifier les pauvres pécheurs. Belle mort, en vérité, et qui est le digne couronnement d'une belle vie.

P.-E. Roy, ptre.

FEU M. L'ABBÉ CHS GALERNEAU

Les restes mortels de M. Cloutier n'étaient pas encore inhumés, lorsqu'une autre tombe s'est ouverte bien inopinément, par la mort accidentelle de M. l'abbé Charles Galerneau. Frappé mardi soir par un char électrique, sur la route de Beauport à Québec, il a rendu aussitôt le dernier soupir.

M. Galerneau était né à Charlesbourg le 11 juillet 1837. Il fit ses études au Séminaire de Québec. Ordonné prêtre en 1862, il fut vicaire à Saint-Joseph de Lévis et à l'Islet. En 1865, nous le voyons à Saint-Cyrille, dont il est le premier curé. Il est transféré, en 1882, à Saint-Pacôme, et il y resta jusqu'en 1899, où il prit sa retraite.

C'est à l'Hospice Saint-Antoine, Saint-Roch de Québec, que le vénéré défunt passa ces dernières années, dans le calme et la paix.

Du reste, toute cette carrière fut marquée de la même tranquillité. Très pieux, très modeste, très conciliant, M. Galerneau n'occupa jamais beaucoup l'opinion publique. Son travail se fit dans le domaine spirituel ; et lorsqu'on sait juger des choses, on comprend que l'heureuse influence de l'apôtre sur les âmes importe plus au bonheur des hommes, que tous les tapages des fils du siècle.

Tous ceux qui ont connu l'abbé Galerneau se rappelleront sa parfaite courtoisie, son indulgente bonté et l'aménité de son caractère. Très gai de tempérament, il savait donner aux moindres paroles un petit tour spirituel, qui rendait sa conversation très agréable.

Les doux et les pacifiques reçoivent dès ce monde une récompense de leurs belles vertus ; mais celle que Dieu leur réserve est encore bien plus précieuse. Notre confrère défunt reçoit, dans l'autre vie, non seulement le prix de sa douceur et de son humilité de cœur, mais encore celui de ses longs travaux apostoliques.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin même, à Saint-Roch de Québec.

Nos vénérés confrères uniront dans leurs pieux suffrages la mémoire des deux prêtres dont nous avons eu, aujourd'hui, le pénible devoir d'enregistrer le décès.

---

### Chronique générale

---

#### — o — UNE EXISTENCE ASSURÉE

C'est de la *Revue canadienne* que nous parlons ainsi. Elle vient, en effet, comme nos lecteurs le savent probablement, de conclure un contrat de vie perpétuelle. . . En termes beaucoup plus simples, l'antique et chère institution vient d'être confiée, par la munificence éclairée de Mgr l'archevêque de Montréal, à la branche montréalaise de l'Université Laval. Tous les amis de l'histoire et de la littérature nationales en ont appris la nouvelle avec joie.

Lorsqu'on a cinquante-quatre ans, dans notre pays, fût-on une revue, on n'est plus jeune, et la dernière heure peut sonner à tout moment. Nos vieux d'autrefois, à cet âge-là, « se donnaient », pour vivre ensuite dans le calme, aussi longtemps que possible. Si l'on peut oser dire que la *Revue canadienne* « s'est donnée », elle aussi, et à des gens bien « fiables », ce n'est pas, par exemple, pour vivre désormais à l'écart des affaires. Bien au contraire, elle va reprendre une activité nouvelle, sous les soins attentifs d'un corps de directeurs très entendus, très zélés et très actifs. C'est tellement le cas, la *Revue* veut tellement paraître toute jeune et sembler au début plutôt qu'au midi d'une carrière, qu'elle commençait, au mois de janvier, un « Volume I », sous prétexte d'inaugurer une « Nouvelle série. »

Tout cela nous réjouit beaucoup. Nous sommes content de voir la *Revue canadienne*, qui est une sorte d'œuvre nationale, assurée de se maintenir—à travers les âges, et surtout de rester fidèle à nos meilleures traditions. Elle aurait bien pu, en effet, un jour ou l'autre tomber en des mains suspectes, et devenir, sous une direction équivoque et même mauvaise, un sujet de chagrin et de ruine. Dieu merci, ce malheur n'est plus à craindre. Et la *Revue*, attachée désormais à la fortune de l'Université

Laval de Montréal, vivra de beaux jours, dans sa jeunesse renouvelée, et rendra encore de beaux services à la religion et au pays. Nous en faisons le souhait bien sincère.

---

LA CROISADE ANTIALCOOLIQUE

Les journaux quotidiens nous ont donné de beaux comptes rendus de l'admirable assemblée antialcoolique qui s'est tenue, dimanche dernier, à l'église de Saint-Roch. Devant une multitude d'hommes et de jeunes gens, les honorables juges Sir F. Langelier et F.-X. Lemieux, et l'honorable M. Chapais, du Conseil législatif, ont plaidé avec leur grande éloquence la cause de la tempérance.

Quel spectacle, de voir les premiers citoyens de la société se faire ainsi, aux côtés du clergé, les apôtres d'une cause qui intéresse tellement l'état moral des populations! Et combien le concours de ces laïques distingués doit faire impression sur la foule des fidèles, et justifier à tous les yeux l'importance que donne l'Eglise à l'organisation de la tempérance, dans laquelle elle convie tous les fidèles à s'enrôler!

Demain, dimanche, les mêmes orateurs iront s'adresser aux fidèles de l'église Saint-Sauveur.

---

IL N'Y AVAIT QUE 13 SIÈCLES...

Oui, comme il n'y avait que *treize siècles* que les religieuses Hospitalières soignaient les malades à l'Hôtel-Dieu de Paris, les misérables chefs actuels de la France ne se sont pas fait scrupule de les mettre à la porte de l'hôpital...

On peut dire qu'il n'y a qu'une voix dans l'univers entier pour blâmer et réprover un acte honteux comme celui-là.

Qui a pu lire sans émotion, et aussi sans indignation, le récit de l'expulsion de ces religieuses, que nos quotidiens ont reproduit la semaine dernière des journaux de Paris?

Pour nous, nous devons nous contenter de citer la lettre admirable que, au moment de quitter l'hôpital, la supérieure des religieuses a remise au représentant du gouvernement, qui



se trouvait là pour présider à la triste besogne de récompenser indignement tant et tant de siècles d'un dévouement inlassable :

Hôtel-Dieu de Paris, le 15 janvier.

Monsieur le directeur général,

Au moment de quitter l'Hôtel-Dieu, berceau de notre Congrégation et témoin, pendant plus de douze siècles, de l'admirable dévouement aux pauvres malades de ces nombreuses générations d'Augustines dont nous nous efforçons de suivre les traces et d'imiter les exemples, je ne puis m'empêcher de vous exprimer notre extrême douleur en nous voyant arrachées à tous nos pieux souvenirs et aux soins de nos chers pauvres.

Nous sommes victimes, vous le savez aussi bien que moi, Monsieur le directeur général, d'une mesure que rien ne justifie.

Votre témoignage et les certificats que les honorables médecins, nos chefs de services, ont tenu à nous délivrer, attestent bien haut que nous n'étions pas au-dessous de notre tâche.

C'est donc uniquement à cause de notre caractère sacré et des saintes livrées que nous portons que nous sommes écartées du chevet de nos malades.

Nous partons le cœur brisé, mais avec la conscience d'avoir accompli tout notre devoir, et en pardonnant à ceux qui ont demandé notre expulsion.

Quand la tempête sera apaisée, nous reviendrons, Monsieur le directeur général, reprendre, auprès de nos chers malades, la place que nous n'aurions jamais voulu quitter et nous dévouer de nouveau au peuple de Paris dont nous sommes et resterons toujours les humbles servantes.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur général, l'hommage de mon profond respect.

SŒUR SAINTE-MARGUERITE,  
*prieure des religieuses Augustines  
de l'Hôtel-Dieu de Paris.*

---

#### UN THÉÂTRE EN MINIATURE

Le clergé connaît bien les admirables servants de messe de la Basilique, si petits, si bien mis, si exacts, si pieux. Ce sont des orphelins de l'Orphelinat de Nazareth. — L'autre soir, ces

enfants faisaient les frais d'une charmante séance dramatique et musicale, à laquelle il nous a été donné d'assister. Nous avons vu là des militaires à noires moustaches, hauts de trois à quatre pieds; nous avons entendu là des majors et autres officiers donner, d'une voix argentine, des commandements terribles. Cette disproportion, entre les gens et leurs rôles, paraît d'abord singulière; mais on s'y fait vite, quand on voit remplir les rôles aussi bien que le faisaient ces acteurs de l'autre soir. Nous dirons même que ces enfants ont fait preuve d'un talent plus qu'ordinaire, ce qui veut dire aussi, sans doute, que les Sœurs de la Charité, leurs secondes mères, ont mis à les former beaucoup de soin, de patience, de savoir-faire et de dévouement.

Quand nous voyons nos orphelins, et en général tous les enfants de nos familles canadiennes, élevés sous l'aile de la religion et formés avec tant de zèle à la piété, nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver le besoin de remercier la Providence des faveurs qu'elle accorde à notre peuple. Et nous ne pouvons, sans un serrement de cœur, songer à tant de pauvres petits enfants, chez nos cousins de France, qui n'entendent jamais parler de Dieu et de notre sainte religion, autrement qu'avec des expressions de mépris, de haine et de blasphème!

— o —

### L'« Action sociale »

— o —

(De la *Croix*, de Paris, 14 janvier.)

Nous avons annoncé à nos lecteurs la prochaine apparition d'un nouveau journal fondé à Québec, sous l'inspiration de Mgr Bégin. Nous venons de recevoir les premiers numéros: ce sera un organe puissant, très intéressant, vraiment précieux. L'un des principaux rédacteurs du nouveau journal quotidien a bien voulu, sur notre demande, nous en expliquer ainsi le programme:

L'*Action sociale*, tel est le nom d'un nouveau journal publié à Québec.

Ce journal servira d'organe à l'*Action sociale catholique* établie depuis quelques mois par Mgr Bégin, dans son diocèse.

C'est la première tentative faite dans notre pays pour unir, dans un effort commun, et sous une même direction, ceux qui

veulent travailler à la réalisation du progrès social catholique.

Jusqu'à présent, les œuvres sociales n'étaient pas inconnues chez nous. A l'exemple des sociologues européens, qui s'appliquent avec une si persévérante ardeur à maintenir la société dans les voies chrétiennes, ou à l'y ramener lorsqu'elle en est sortie, beaucoup de Canadiens ont fondé des œuvres en différents endroits de notre pays. Mais ces efforts isolés et non coordonnés ne pouvaient avoir de résultats pratiques.

Celui-ci a bien pu jeter les bases d'admirables œuvres d'éducation ; celui-là s'appliquer avec une énergie inlassable à vulgariser les établissements de crédit populaire ; cet autre tenter de familiariser nos paysans et nos ouvriers avec l'idée de coopération ; d'autres encore s'occuper de patronages, de cercles de jeunes gens, de maisons de refuge pour les jeunes servantes ou d'écoles techniques : toutes ces œuvres, excellentes en elles-mêmes, trouvaient dans leur isolement un obstacle à leur plein épanouissement.

Il leur fallait un lien commun, une autorité qui pût les soutenir, les adapter aux circonstances, et empêcher leur effort de s'affaiblir en se dispersant.

L'*Action sociale catholique* sera ce lien, cette autorité, ce soutien.

Elle servira aussi à centraliser les forces et à diriger la défense.

---

Plusieurs trouvent inopportune cette question de défense chez nous, puisque nous paraissions ne pas souffrir des maux dont on se plaint ailleurs.

La plupart des membres de notre gouvernement sont des catholiques qui ne mettent aucune entrave à la pratique de la religion : dans les classes populaires, ceux qui ne s'acquittent pas de leurs devoirs religieux sont plutôt l'exception ; nous sommes convaincus qu'une attaque directe contre le catholicisme serait vigoureusement repoussée, et que le sentiment de défiance qu'elle laisserait après elle rendrait impossible tout retour offensif. Mais pour les clairvoyants et les avertis, le danger n'en existe pas moins.

Les ennemis de l'Eglise font le siège des esprits canadiens avec leur tactique et leur patience habituelles.

Déjà plusieurs membres de nos classes moyennes font profession de libre pensée. Le légitime besoin d'union, qui travaille notre monde ouvrier, est sourdement exploité par les meneurs socialistes.

Sans doute, chez les intellectuels comme chez les manouvriers, les esprits forts n'en sont pas encore venus à faire parade de leurs opinions et à guerroyer ouvertement contre l'Eglise. Le terrain n'étant pas assez préparé, ils craignent, et avec raison, de compromettre le succès de leur cause en démasquant trop tôt leurs batteries.

Mais ils avancent, sous le couvert des Unions ouvrières et des Sociétés de secours mutuels qui leur permettent d'habiter petit à petit leurs adhérents aux rites maçonniques ; ils cherchent à troubler la conscience populaire en favorisant le modernisme sous toutes ses formes ; ils affectent, pour les choses de l'éducation, un intérêt qui leur permet de saper notre système scolaire catholique, sous prétexte de l'améliorer ; surtout ils préparent tout doucement l'opinion, en présentant sous un jour spécial, et avec la complicité de la presse associée, les événements du vieux monde.

L'archevêque de Québec a vu le danger.

Il n'a pas cru devoir attendre que l'on monte violemment à l'assaut des esprits pour organiser ici les œuvres de défense. Il n'a pas cru devoir se désintéresser de ces problèmes sociaux et politiques dont la solution doit être préparée, si on la veut chrétienne.

Et voilà pourquoi, en établissant l'*Action sociale catholique*, le vénéré prélat lui a donné pour objets principaux de développer le sens catholique, de faire l'éducation de la conscience populaire, d'étudier les questions sociales et de faire connaître la vie catholique dans le monde entier.

La nouvelle association devra donc travailler à mettre en ordre et en activité toutes les forces catholiques. Ce travail d'orientation et d'organisation visera surtout les cinq catégories suivantes d'associations, où se trouvent contenues toutes les forces sociales :

Les associations religieuses, nombreuses dans notre pays, mais qui ne sauraient produire toutes leurs vertus sociales parce qu'elles se confinent peut-être trop dans le temple.

Les associations de bienfaisance, comme la Société de Saint-Vincent de Paul et les Sociétés de secours mutuels.

Les associations d'hygiène morale, comme les Sociétés de tempérance, les ligues de protection contre la licence des livres, journaux, images et théâtres, les cercles littéraires et dramatiques, les gardes militaires indépendantes, les Sociétés musicales.

Les associations ouvrières et professionnelles, dont l'organisation doit nécessairement se faire d'après les enseignements si féconds et si précis de la doctrine catholique, si on veut assurer la paix sociale en ménageant les intérêts de tous.

Les associations d'ordre économique, comme les caisses de toutes sortes, les coopératives, les syndicats, les cercles ruraux. Notre pays est pauvre en institutions de ce genre qui devraient être acclimatées ici pour le bien-être matériel du peuple.

L'*Action sociale catholique*, pour arriver à son but, aura recours aux cercles d'étude, aux conférences, aux congrès et surtout à la presse.

Comme on le voit, c'est par la presse qu'elle commence son apostolat. Elle croit, avec Pie X, que c'est se montrer juge excellent de son époque que de se servir avec adresse, zèle et constance, de la presse quotidienne pour semer la vérité dans les âmes et la propager parmi le peuple.

Et voilà pourquoi l'*Action sociale catholique* entre maintenant dans l'arène avec le vif désir d'éclairer le peuple sur l'obligation du devoir social, avec la ferme détermination de défendre la foi catholique et de la soutenir dans toutes ses manifestations, qu'il s'agisse de former les esprits à la doctrine du Christ, d'orienter les volontés vers les grandes actions, ou enfin d'engager les fidèles à suivre les directions de l'Eglise.

JULES DORION.

Nous félicitons vivement l'éminent archevêque de Québec et la rédaction de l'*Action sociale*. Et nous faisons les vœux les plus ardents pour son plein succès.



### Les difficultés de la propagation de la foi



On se représente parfois les peuples encore actuellement païens comme aspirant après l'Évangile et prêts à une conversion en masse. Il n'en est rien. A certains points de vue, la

conversion des païens de nos jours présente, au missionnaire, peut-être plus d'obstacles que Rome et Athènes n'en présentaient jadis à saint Paul et aux Apôtres. Mettons que les difficultés sont les mêmes.

Pourquoi, d'ailleurs, en serait-il autrement ? Le païen moderne a-t-il changé ? A-t-il cessé de vivre selon l'animal, a-t-il perdu sa concupiscence, ses passions, son penchant pour le mal, son égoïsme, sa faiblesse pour le bien ? Ou bien, a-t-on cessé de prêcher Jésus crucifié, la Croix, scandale aux Juifs et folie aux païens ? Même dégradation de l'homme, même corruption, même avilissement, même orgueil, mêmes prétentions hautaines de la philosophie, même absence de véritable civilisation et chez plusieurs peuples, même vernis ; voilà, à deux mille ans de distance, les stigmates qui marquent le paganisme.

Des Ainos du Japon aux Cafres et aux Hottentots de l'Afrique méridionale, le paganisme étend son empire. Et quel empire que celui-là ? Ecoutez le P. Captier, l'un des derniers martyrs français : « Là, dit-il, où l'empire de l'homme a remplacé l'empire de Dieu, jetez un drap mortuaire et écrivez : C'est ici la ruine. »

Si nous jetons un rapide coup d'œil sur l'histoire de l'évangélisation, nous distinguons trois grandes périodes. La première couvre les premiers siècles et finit par la conversion de l'empire romain ; la deuxième est, si l'on veut, l'évangélisation du moyen âge et aboutit à la conversion des barbares ; la troisième est la période actuelle où l'évangélisation, de partielle, devient universelle.

Les missionnaires du moyen âge eurent, relativement s'entend, moins de difficultés à vaincre, moins d'obstacles à surmonter. Les tribus sauvages de la Germanie n'avaient à opposer aux Apôtres que des systèmes philosophiques ou religieux très rudimentaires. Ainsi encore chez les Druides de la Bretagne et, plus tard, chez les Gaulois. Peut-on indiquer une conquête plus aisément réalisée que celle de l'Irlande par saint Patrick, des Piets et des Scots par les moines d'Ione et Colomban l'aîné ?

Tout autrement difficile est la lutte que les apôtres des premiers siècles et les missionnaires d'aujourd'hui ont eu ou ont à

soutenir. Sous certains rapports, il y a des traits de ressemblance frappante entre le paganisme moderne, et celui du monde européen, aux temps qui étaient de l'autre côté de la croix.

Vu d'un certain côté, le paganisme moderne nous apparaît comme un immense cloaque. Chez certains peuples, la dépravation est telle que la plume se refuse à la décrire. Le trait de ressemblance le plus marqué entre les deux paganismes est l'immoralité. Relisez le premier chapitre de l'*Épître aux Romains*, de saint Paul, où l'Apôtre flétrit, avec son énergie habituelle, les vices de la société de son temps, et vous avez une image exacte de l'état moral de la Corée, de la Chine, de l'Inde, de îles du Pacifique et de l'Afrique. Dans l'Inde notamment, l'immoralité arrive à son apogée : elle atteint un point tel qu'on a pu dire qu'elle constituait le caractère de l'Hindou. Culte parfois si licencieux que Max Muller lui-même reconnaît l'impossibilité de traduire ses formules littéralement.

Les pays mahométans, tels que l'Afghanistan, l'Arabie, la Perse, la Turquie et l'Afrique, ne sont guère inférieurs, sous le rapport de la dépravation des mœurs, à l'Inde et à la Chine. Inutile de rappeler aulecteur que le Koran, à côté des quelques passages qu'il a empruntés à l'Évangile, fait appel aux passions les plus basses de l'homme, aboutit à la dégradation de la femme, à la destruction de la famille.

Si nous abordons le domaine intellectuel de la lutte que livre aujourd'hui le christianisme, représenté par ses enfants d'élite, au paganisme asiatique, la ressemblance que nous constatons tantôt s'accroît encore. L'orgueil hautain du brahmanisme et le mépris du mahométisme équivalent, pour le moins, à la suffisance de la philosophie grecque, aux yeux de laquelle l'Évangile n'était que folie. L'austérité orgueilleuse des stoïciens a sa contre-partie dans l'ascétisme des fakirs. Une comparaison attentive des six grandes écoles de la philosophie hindoue avec les systèmes de la Grèce et de Rome, remplirait l'esprit de surprise à la vue de leurs innombrables analogies.

Non, la situation de l'apôtre des temps modernes n'est guère meilleure que celle des saints Pierre et Paul. Mais, comme jadis, malgré ces difficultés humainement insurmontables, offrant à Dieu leurs souffrances, les envoyés du divin Sauveur arrivent à faire la Lumière dans les ténèbres.

L'Asie compte, à l'heure actuelle, 6.600.000 catholiques pour 8.400.000 protestants et 3.585.000 schismatiques ; en Afrique, le nombre des adorateurs du vrai Dieu s'élève à 6.000.000 de catholiques romains, 1.400.000 protestants et 600.000 schismatiques ; l'Amérique compte 56.000.000 de catholiques pour 57.000.000 de protestants ; en Océanie, sous l'action des Pères Maristes de Lyon et des missionnaires d'Issoudun, la Foi a fait des progrès étonnants : le nombre des convertis dépasse aujourd'hui le chiffre de 9.119.000.

Donnez à l'Eglise un siècle de liberté, et peut-être aura-t-elle fait du Chinois dépravé, de l'Hindou luxurieux, ce qu'elle a fait jadis du Romain débauché. Comme jadis encore elle rétablira la famille sur ses bases en détruisant la polygamie, en jetant l'anathème au divorce qui la rompt et à l'adultère qui la souille, en relevant la femme abaissée par un esclavage quarante fois séculaire, en reconnaissant le droit à l'existence à l'enfant et en le protégeant contre la brutalité paternelle ; comme jadis toujours, elle insufflera dans les mœurs cet esprit de charité, d'amour et de sacrifice sans lequel il n'est pas de société possible et qui ne peut exister en dehors du christianisme.

Le but que nous nous sommes proposé, en exposant ces faits, est de porter les catholiques à rester fidèles à l'œuvre de la Propagation de la Foi, commencée par les rois mages à leur retour dans leur pays. Que chacun se fasse le zéléteur de cette belle et grande œuvre dans son entourage !

Nous, Français, n'oublions pas que l'œuvre de la Propagation de la Foi est l'une des choses qui crient le plus puissamment au cœur de Notre-Seigneur : *Miséricorde pour la France !*  
(*Semaine religieuse de Cambrai*).

---

#### Bibliographie

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (10<sup>e</sup> année). — Abonnement : 12 fr. par an. 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison de janvier :

Autour du surnaturel (D<sup>r</sup> Martinez). — Les démons devant la nature et la science (*Suite*) (A. Jeanniard du Dot). — Glanes spirites (Chanoine Gombault). — Une maison hantée devant la justice (S. Michel). — La grêle merveilleuse de Remiremont.